



GROUPE VII : CHIENS DE BERGER

BERGER DES PYRÉNÉES

RECONNAISSANCE : 1992

Standard mis à jour : janvier 2018

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ORIGINES ET RÔLE

Variété poil long : d'humbles origines, travaillant dans les fermes des Pyrénées françaises, il est pratiquement inconnu de la cynophilie officielle jusqu'au début du XXe siècle. Son type varie assez considérablement d'une vallée à une autre, son format, son poil, peuvent être très différents, son caractère et son comportement, eux, ne varient pas.

Variété face rase : cette variété du berger des Pyrénées se trouvait essentiellement dans le Piémont pyrénéen où elle était très appréciée des maquignons et des conducteurs de bestiaux.

Les deux variétés, face rase et poil long (comprenant les types à poil long et à poil mi-long) peuvent être issues des mêmes portées.

ASPECT GÉNÉRAL

Un chien dénotant sous un minimum de taille et de poids un maximum d'influx nerveux.

TEMPÉRAMENT

Petit chien courageux et débrouillard avec l'esprit d'initiative et un dévouement total envers son maître. De nature obstinée, un contrôle strict est nécessaire pour canaliser son énergie et faire ressortir le meilleur de son intelligence et sa vivacité. Sa physionomie toujours en éveil et son air malin et méfiant joints à une grande vivacité de mouvements donnent à ce chien une allure caractéristique à nulle autre pareille. Il est parfois méfiant envers les étrangers.

TAILLE

Variété poil long

Hauteur au garrot : mâles, 42 à 48 cm (16,5 à 19 po); femelles, 40 à 46 cm (15,75 à 18 po).

Une tolérance de 2 cm (1 po) en plus ou en moins est admise pour les sujet parfaitement typés.

Variété face rase

Hauteur au garrot : mâles, 40 à 54 cm (15,75 à 21,25 po); femelles, 40 à 52 cm (15,75 à 20,5 po)

ROBE

Variété poil long : le poil, long ou mi-long, mais toujours bien fourni, est presque plat ou légèrement ondulé, plus fourni et plus laineux sur la croupe et les cuisses, sa texture tenant le milieu entre le poil de chèvre et la laine de brebis. Le mélange du poil sec et du poil laineux peut occasionner chez certains sujets des sortes de mèches ou de cordes appelées « cadenettes » et parfois des plaques ou « matelotes » qui se recouvrent comme des tuiles sur la croupe et la cuisse. Le museau porte un poil plus court et moins fourni. Sur le bout du museau, et parfois sur tout le museau, il est couché et implanté d'avant en arrière. Sur les côtés ainsi que sur les joues, le poil est

plus long et rebroussé « en coup de vent » d'avant en arrière. Les yeux doivent être bien apparents et non recouverts par le poil.

Variété face rase : Sur le corps, le poil est mi-long ou moins que mi-long. Il atteint sa plus grande longueur sur le cou et au garrot 6 à 7 cm (2,25 à 2,75 po), et sur la ligne médiane du dos 4 à 5 cm (1,5 à 2 po). Légères franges aux antérieurs et « culottes » à l'arrière-train. Le museau et la tête sont garnis de poils courts et fins, d'où la dénomination « face rase ».

COULEUR

Fauve plus ou moins foncé, charbonné ou non. Gris plus ou moins clair. Bringé plus ou moins clair. Noir, bleu merle, fauve merle et bringé merle. Parfois des marques blanches sur la tête, au poitrail et aux membres. Les robes de couleurs franches sont préférées.

TÊTE

Crâne : la tête est de forme triangulaire. Le crâne est moyennement développé mais il demeure la partie prédominante de la tête. Presque plat, avec un sillon central légèrement accusé, il s'arrondit harmonieusement sur les côtés. La protubérance occipitale est peu prononcée. Le museau se relie en pente douce au crâne. Le stop n'est pas apparent. La tête, dans sa forme générale, rappelle celle de l'ours brun. Stop peu marqué. **Truffe** : noire
Museau : droit, plus court que la longueur du crâne, laissant subsister la prédominance du crâne sur la face. Le museau mince sans exagération et affectant la forme d'un coin tronqué. **Museau (variété poil long)** légèrement plus court que la longueur du crâne mais il paraît plus court en raison du poil plus long sur la face. **Museau (variété face rase)** plus long que celui de la variété à poil dur ce qui est mis en évidence par la face caractéristique à poil ras. Les babines peu épaisses recouvrent la mâchoire inférieure et ne présentent aucune commissure apparente. Les muqueuses des **lèvres** et du palais sont noires ou fortement marquées de noir. **Yeux** : les yeux sont très expressifs avec des paupières minces bordées de noir. Ils sont bien ouverts, en forme d'amande, de couleur brun foncé, ni proéminents ni trop enfoncés. Les yeux vairons ou à tache vairon sont admis chez les sujets merle ou gris ardoisé dont ils sont presque toujours une caractéristique. **Mâchoires/dents** : denture complète. Canines larges. Articulé en ciseaux (incisives supérieures recouvrant les incisives inférieures sans perte de contact). L'articulé en « tenaille » est admis. **Oreilles** : les oreilles écourtées ou non écourtées sont tout aussi acceptables. Les oreilles non écourtées naturelles sont courtes, triangulaires, fines, modérément large à la base et se terminent en pointe. L'oreille non écourtée est partiellement dressée et le tiers supérieur ou la moitié de l'oreille doit retomber vers l'avant ou vers le côté dans le cas d'une oreille en rose. Une oreille non écourtée portée dressée n'est pas désirable. Si l'oreille est écourtée, le tiers supérieur est éliminé et l'oreille est dressée. Idéalement, les oreilles doivent être symétriques et très mobiles.

COU

Plutôt long, assez musclé, inséré harmonieusement aux épaules.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Membres antérieurs : d'aplomb, secs, nerveux, bien frangés. **Bras** : oblique et de longueur moyenne. **Avant-bras** : droit. **Carpe** : l'articulation du poignet est accusée. **Métacarpe** : légèrement oblique vu de profil. Ergots : ergots simples.

Variété poil long

- **Épaule** : assez longue et moyennement oblique. La pointe de l'omoplate dépassant nettement la ligne de dessus.
- **Avant-bras** : sec et couvert de poils longs ou mi longs.
- **Pieds** : assez plats, d'un ovale accentué. Les coussinets sont foncés. Les ongles, petits et durs, sont recouverts par le poil que l'on trouve aussi sous le pied, entre les coussinets.

Variété face rase

- **Épaule** : les angulations sont plus ouvertes dans cette variété.
- **Avant-bras** : couvert de poil ras avec une légère frange de poil aux antérieurs et une culotte aux postérieurs.
- **Pieds** : à la fois plus serré et plus cambré que celui de la variété poil long.

CORPS

L'ossature est solide sans lourdeur, la musculature est sèche. La **peau** est fine, souvent marbrée de taches foncées, et cela, quelle que soit la couleur de la robe. La **ligne de dessus** bien soutenue; le **garrot** bien ressorti; le **rein** court et légèrement arqué. La **croupe** est plutôt courte et assez oblique. La **poitrine**, moyennement développée, descend au niveau du coude, rarement plus bas. Les côtes sont légèrement arrondies. Le **flanc** peu descendu.

Variété poil long

- **Dos** : assez long et solide. La longueur du corps est nettement supérieure à la hauteur.
- **Rein** : court, légèrement arqué, mais il paraît plus arqué parce que le poil est souvent plus épais sur l'arrière-main et la croupe.

Variété face rase

- **Dos** : bien soutenu. Son corps est plus court que celui à face rase. D'apparence presque carrée.
- **Rein** : court et moins arqué que la variété à poil long.

MEMBRES POSTÉRIEURS

La cuisse est bien développée, musclée mais courte. Les jarrets sont secs et placés bas. **Métatarse** : perpendiculaire au sol ou très légèrement oblique vers l'avant. Ergots : les membres postérieurs peuvent, ou non, porter des ergots simples ou doubles. **Pieds** : coussinets foncés. Les ongles, petits et durs, sont recouverts par le poil que l'on trouve aussi sous le pied, entre les coussinets. Les doigts sont parfois légèrement tournés vers l'extérieur. Il s'agit d'une caractéristique adaptée pour le travail dans un terrain montagneux escarpé qui est commune chez les chiens nés et élevés en montagne.

Variété poil long

- Angulations assez fermées;
- **Cuisse** : pas très longue et moyennement oblique, bien musclée;
- **Grasset** : bien angulé et parallèle au corps;
- **Jambe** : assez longue et oblique;
- **Jarret** : sec, placé bas, bien coudé. Les jarrets sont parfois un peu clos, surtout chez les chiens nés et élevés en montagne.
- **Pied** : assez plat, d'un ovale accentué.

Variété face rase

- Angulations assez ouvertes;
- **Cuisse** : pas très longue et moyennement oblique;
- **Grasset** : moyennement angulé et parallèle au corps;
- **Jarret** : sec, placé plus haut que la variété à poil long. Les jarrets sont parfois un peu clos, surtout chez les chiens nés et élevés en montagne;
- **Pied** : plus serré et plus cambré que celui de la variété poil long.

QUEUE

Une queue naturellement longue, rudimentaire ou une queue écourtée sont tout aussi acceptables. La queue naturellement longue est bien frangée et pas très longue. Elle doit suivre la ligne de la croupe et ne doit pas être enroulée sur le dos. Elle est attachée assez bas avec un crochet à l'extrémité.

ALLURES

Au pas, le berger des Pyrénées a, par sa conformation, une allure assez réduite; marcher l'amble ne doit pas être pénalisé mais c'est une allure employée surtout par des chiens au travail dans le but d'allonger le pas pour suivre la cadence des moutons, ou employée en fin de journée alors que la fatigue se fait sentir - cette allure n'a aucune raison dans une enceinte d'exposition. Le trot, allure préférée de notre petit berger, doit être franc, vigoureux; au petit trot, la tête est portée un peu haute; au trot allongé, la tête est dans la ligne du dos; les pieds ne sont jamais très enlevés, l'allure est coulante, il rase le tapis. L'allure correcte et agréable à l'oeil est donnée par l'harmonie des angulations de l'épaule-et de l'arrière-main. En raison de sa construction, la variété à face rase a une foulée plus courte que la variété à poil long.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

Les défauts et les caractéristiques éliminatoires sont les mêmes pour la variété poil long et la variété face rase, sauf pour celles décrivant le poil et les proportions.

- Aspect général : chien lourd sans vivacité, musculature épaisse, expression commune, mauvaises allures, trot court ou piqué;
- Tête : crâne ogival ou oblong; tête trop courte, trop longue, de forme rectangulaire ou trop étroite; stop marqué; museau carré, trop long ou rectangulaire; poil trop abondant, surtout quand il recouvre les yeux; manque de pigmentation;
- Yeux : yeux trop petits, trop ronds, trop serrés; d'expression hagarde. Paupières dépigmentées;
- Oreilles : attachées trop basses et mal portées;
- Cou : mauvaise sortie d'encolure, cou épais ou faible, court ou trop long;
- Épaules : épaules trop droites ou trop courtes;
- Corps : ensemble lourd, ligne de dessus droite. Trop court chez la variété poil long, trop long chez la variété face rase;
- Membres antérieurs : ergots doubles. Mauvais état;
- Membres postérieurs : jarrets droits, manque de souplesse dans les articulations;
- Pieds : poil trop abondant sur le dessus et le dessous des pieds; doigts trop épais; pieds de chat; ongles longs et clairs; manque de poil sur les pieds;
- Queue : mauvais port de la queue; absence de crochet;
- Poil : trop abondant en tête, surtout quand il recouvre les yeux. Poil trop abondant sur le museau créant une moustache et sans l'allure « coup de vent ». Boucles ouvertes et serrées; poil frisottant;
- Couleur : blanc recouvrant plus d'un tiers de la robe. Noir avec points feu.

CARACTÉRISTIQUES ÉLIMINATOIRES

- Toute taille au-dessus ou en dessous des limites établies par le présent standard;
- Nez de toute autre couleur que noir;
- Yeux bleus avec toute autre robe que le merle;
- Prognathisme supérieur ou inférieur;
- Oreilles droites naturelles.

Nota : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.